

Plaidoyer pour l'institutionnalisation du quota au niveau du Code électoral

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 18-03-2008 00:10:14

Un collectif d'ONGs féminines a recommandé l'institutionnalisation du quota au niveau du Code électoral afin d'augmenter la représentation des femmes dans les instances élues et l'exécutif communal.

Lors d'une rencontre organisée, samedi à Casablanca, le "Mouvement pour le tiers des sièges élus aux femmes, vers la parité", a également estimé nécessaire l'instauration d'un quota du tiers minimum obligatoire (de chaque sexe) dans chaque liste de candidature avec un système de classement alterné.

Les recommandations du collectif, élaborées au terme d'une caravane de sensibilisation sur la participation politique de la femme lancée le 8 mars à Rabat et qui a concerné Errachidia, El Jadida et Casablanca, soulignent que la Charte communale réformée doit refléter la réalité de la participation des hommes et des femmes dans les instances délibératives et exécutives des communes et concrétiser le principe de budgétisation sensible au genre.

Dans cette perspective, le collectif, qui selon ses responsables, réunit actuellement quelque 1.000 ONGs de femmes, appelle, entre autres, à l'implication des associations de femmes dans les consultations sur la Charte communale et la mise en place d'une stratégie du plaidoyer pour la représentation politique des femmes.

Ces recommandations feront l'objet d'un large processus de consultations, de concertations et de discussions pour activer la présence des femmes au sein des conseils élus, a fait savoir Nouzha Skalli, ministre du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité.

Le Maroc, pays d'avant-garde en matière de libertés et des droits de l'Homme, se doit de renforcer la participation de la femme dans la politique de développement économique et social, a-t-elle souligné, ajoutant que les 6.000 candidatures féminines enregistrées lors des dernières élections traduisent la volonté des femmes de s'impliquer dans ce processus.

Mme Skalli, qui s'est félicitée de la présence de la femme au niveau des instances de décisions nationales, a fait remarquer que la femme ne fait montre que d'une présence très timide au niveau de la gestion de la chose locale.

Les rencontres initiées dans le cadre de la campagne de sensibilisation initiée sous le thème "participation politique de la femme, levier de développement social" ont souligné, à l'unanimité, la nécessité de renforcer la présence et l'implication des femmes aux instances de décision locales pour consolider les bases d'un développement durable, a-t-elle indiqué.

Selon Mme Skalli, cet objectif peut être atteint par une action politique volontaire du gouvernement et

des partis politiques, soulignant que le renforcement de la place de la femme au sein des conseils élus localement est à même de promouvoir la démocratie participative et de partenariat.

Cette rencontre, à la quelle ont pris part les représentants d'ONG nationales et internationales et des autorités locales en plus d'un grand nombre de jeunes, a également été marquée par la présentation du Mémorandum pour une charte communale répondant à l'approche genre élaboré par le "Mouvement pour le tiers des sièges élus aux femmes, vers la parité" qui a fait lui l'objet d'une campagne nationale lancée le 9 février dernier.

MAP